



**Corporation de Gestion
de la Voie Maritime
du Saint-Laurent**

**The St. Lawrence
Seaway Management
Corporation**

La Voie Maritime du Saint-Laurent annonce la ratification d'une convention collective avec les employés syndiqués

LE 2 NOVEMBRE 2023

DIFFUSION IMMÉDIATE

Cornwall (Ontario) – La Corporation de Gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent (CGVMSL) est heureuse d'annoncer la ratification d'une convention collective de trois ans avec ses 360 employés syndiqués représentés par UNIFOR.

«La convention collective reflète les contributions importantes que les employés de la Voie Maritime apportent chaque jour pour maintenir ce corridor de transport essentiel en mouvement et au service des économies locales, régionales et binationales », a déclaré Terence Bowles, président et chef de la direction de la CGVMSL. « Nous remercions en particulier les employés pour leur travail acharné et leur coopération au cours des derniers jours afin de soutenir la réouverture sûre et efficace de la Voie Maritime au trafic maritime.»

Depuis la reprise de la navigation à 7 heures le 30 octobre, les équipes de la CGVMSL ont travaillé en collaboration avec des partenaires de l'industrie maritime pour éliminer l'arriéré de navires en attente dans le système. Le 1^{er} novembre, le plan de réouverture de la circulation de la CGVMSL avait été entièrement mis en œuvre.

Au cours des prochaines semaines, à l'approche de la fin de la saison de navigation, la CGVMSL continuera à prendre des mesures pour maximiser le mouvement des navires transportant des marchandises essentielles le long de la Voie Maritime.

Pour plus amples renseignements sur la Voie Maritime, veuillez consulter le site www.grandslacs-voiemaritime.com.

-30-

Pour obtenir de plus amples renseignements :

Jean Aubry-Morin

Vice-président aux relations externes

613-932-5170 x 3249

jaubrymorin@voiemaritime.ca

Corporation de Gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent